



EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents : 19

Représentés : 4

Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 15 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué le 9 septembre 2022, s'est réuni à la Maison des associations André Héry, sous la présidence de madame le Maire, Josette SIMON.

Etaient présents : Josette SIMON, Richard APPERT, Françoise PRUNIER, Joël TEMPERTON, Agnès QUIRION, Jean-François GABALA Catherine HOJNACKI, Maxime FERAY, Stéphane HERSANT, Aurélia ROGER, Didier VANCAEYZEELE, Martine LEMERCIER, Chantal VANDAMME, Benoît CARMAN, Roselyne AMY, Chrystèle BRISMONTIER, Valérie DELASSUS, Jean-Paul BÉTOUS, Fabienne JOLLY

Etaient excusés représentés : Audrey GAMBARO par Maxime FERAY, Jérôme DELAHAYE par Jean-François GABALA, Aurélie LEMERCIER par Jean-Paul BETOUS, Benoît GATINET par Fabienne JOLLY

Était excusé :

Étaient absents : Thierry MUSTIÈRE, Frédéric VIEL, Jean-Pierre DENIS, Thérèse LEMARESQUIER

Secrétaire de séance : Fabienne JOLLY

D09 - Demandes de subvention et de garantie pour « symphonique de février » - Département de l'Eure et ODIA

Rapporteur : Jean-François Gabala, adjoint au maire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le concert « Symphonique de février » proposé par l'opéra de Rouen Normandie qui aura lieu le dimanche 12 février 2022 à 16h30 à la maison des associations André Héry peut être financé par le département de l'Eure, au titre du dispositif d'aide à la diffusion, à hauteur de 4 000 €.

L'Office de diffusion et d'information artistique propose d'intervenir au titre des pertes financières pour ce spectacle.

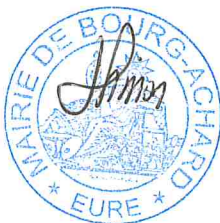
Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- d'autoriser madame le Maire à effectuer toutes les demandes de subvention pour ce concert auprès du département de l'Eure et d'intervention financière auprès de l'Office de diffusion et d'information artistique, et à signer tous les documents y afférents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Josette SIMON



Le secrétaire,
Fabienne JOLLY